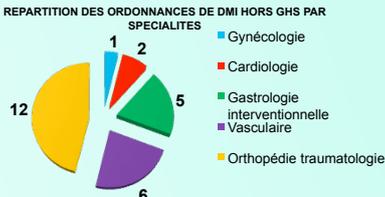


INTRODUCTION-OBJECTIFS

Chaque pose de DMI hors GHS doit être conforme à une indication de la LPP qui justifie une utilisation scientifiquement validée et ouvre droit à remboursement. Les exigences toujours plus élevées sur le bon usage des DMI nous ont conduit à réviser nos 26 ordonnances de DMI hors GHS et donc à faire le point sur les indications de la LPP.



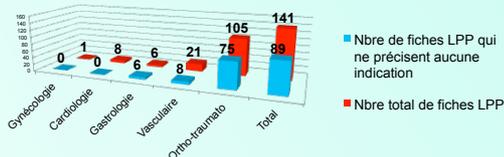
MATERIEL ET METHODES

141 fiches LPP ont été identifiées à l'aide des codes extraits de notre GEF. Elles ont ensuite été regroupées par acte et donc par ordonnance. Deux cas de figure se sont présentés :

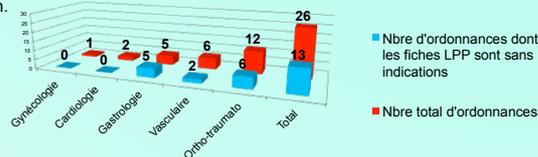
- **Ordonnances pour lesquelles les fiches LPP correspondantes ne comportaient aucune indication :**
 - Recherche d'une recommandation ou d'un avis de la HAS.
 - Si infructueux : recherche d'une recommandation de société savante.
 - Si infructueux : recherche d'un référentiel Europharmat.
- **Ordonnances pour lesquelles les fiches LPP correspondantes comportaient des indications :**
 - Recherche d'une recommandation ou d'un avis HAS et comparaison des deux sources :
 - Indications LPP équivalentes ou plus à jour que celles de la HAS : mise à jour de l'ordonnance avec les fiches LPP.
 - Indications LPP moins à jour que celles de la HAS : reprise des indications de la HAS.
 - Si infructueux : recherche d'une recommandation de société savante.
 - Si infructueux : recherche d'un référentiel Europharmat.

RESULTATS

Les fiches LPP ne fournissent aucune indication pour 89 fiches/141 soit 63%.



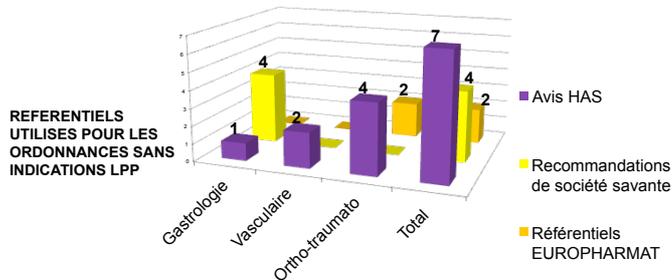
Du point de vue des ordonnances, la moitié se rapportent à des fiches LPP qui ne précisent aucune indication.



ORDONNANCES SANS INDICATIONS LPP

13 ordonnances (50%) :

- Pour 7 d'entre elles, une recommandation ou un avis HAS a été retrouvé (notamment prothèses de genou, hanche, coude et épaule en orthopédie)
- Pour 4 autres, en gastrologie, nous avons repris les recommandations de la SFED. Les versions disponibles étaient antérieures à 2010.
- Enfin pour les 2 dernières, en orthopédie-traumatologie, nous avons repris un référentiel Europharmat (prothèse de poignet/main/pied et ostéosynthèse du rachis). Les versions disponibles étaient antérieures à 2010.



ORDONNANCES AVEC INDICATIONS LPP

13 ordonnances (50%) :

COMPARAISON DE NOS ORDONNANCES A LA LPP DISPONIBLE EN 2016

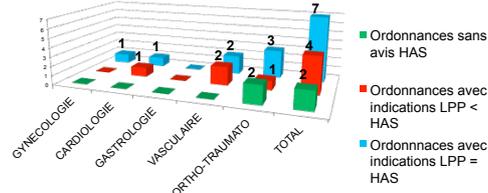
- 3 n'étaient plus à jour. Nous ne les avons pas revues depuis 2010, 2011 et 2014.
- 10 étaient en adéquation avec la LPP 2016. Nous ne les avons pas revues depuis 2009 (4), 2011 (1), 2013 (4) et 2014 (1). Certaines fiches LPP n'ont donc pas été revues depuis 2009.

COMPARAISON DE NOS ORDONNANCES AVEC LES AVIS HAS DISPONIBLES EN 2016

Sur les 13 ordonnances, 11 (84,5%) se rapportent à un avis ou à une recommandation de la HAS :

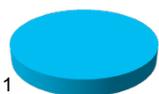
- LPP et HAS convergent pour 7 ordonnances
 - LPP < HAS pour 4 ordonnances
- Pour 2 ordonnances, aucune recommandation ou avis de la HAS n'a été retrouvé. Nous avons repris les indications de la LPP sans validation par une seconde source (pas de recommandations de société savante, pas de référentiel Europharmat disponible). Il s'agit des implants tendineux et ligamentaires et des systèmes d'ancrage tendineux et ligamentaire en orthopédie-traumatologie.

ORDONNANCES AVEC INDICATIONS LPP : COMPARAISON AVEC LES AVIS HAS



RECAPITULATIF PAR SPECIALITES

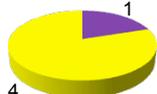
GYNECOLOGIE (1)



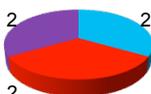
CARDIOLOGIE (2)



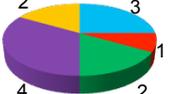
GASTROLOGIE (5)



VASCULAIRE (6)



ORTHO-TRAUMATOLOGIE (12)



- PAS D'INDICATIONS LPP, RECO OU AVIS HAS
- PAS D'INDICATIONS LPP, RECO SOCIETE SAVANTE
- PAS D'INDICATIONS LPP, REFERENTIEL EUROPHARMAT
- ORDONNANCES AVEC INDICATIONS LPP SANS AVIS HAS
- ORDONNANCES AVEC INDICATIONS LPP < HAS
- ORDONNANCES AVEC INDICATIONS LPP = HAS

CONCLUSION

Ce travail met en relief les insuffisances de la LPP qui pourtant représente le cadre légal du bon usage des DMI. En effet, 50% de nos ordonnances se rapportent à des fiches LPP qui ne mentionnent aucune indication. De plus, quand ces indications sont disponibles, elles sont parfois antérieures à 2010 ou ne sont plus à jour.

Globalement, un avis HAS est retrouvé 18 fois, soit pour 70% de nos ordonnances. Ces avis permettent de palier aux limites de la LPP pour 11 ordonnances (38%) dans les cas de figure où les fiches LPP ne comportent pas d'indications ou comportent des indications moins à jours que celles de la HAS.

Un avis HAS n'est pas toujours disponible et nécessite de rechercher des recommandations de sociétés savantes ou des référentiels dont les versions disponibles sont toujours antérieures à 2010 (notamment en gastrologie ou pour certaines ordonnances de DMI d'orthopédie-traumatologie). Nos ordonnances mises à jour ont été approuvées par les praticiens et validées par la CoMeDiMS.